



**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

***Extrait du registre de décisions du Président***

***En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).***

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de formation professionnelle intitulée « FORMATION GESTION DE CONFLITS » avec l'organisme PSF SOLUTION de Saint-Hilaire de Villefranche pour :

- Monsieur BRUGAUD Damien,
- Madame CAILLEAU Laura,
- Monsieur DELAGE Anthony
- Monsieur DUBROCA Cyril
- Monsieur HEMARA Faical,
- Monsieur JACQUIAUD Florian,
- Monsieur MIGNARD Victorien,
- Monsieur MONTAUZIER Michel,
- Monsieur PAPINEAU Quentin,

le 29 mars 2022 pour un montant net de 990,00 €.

Fait à Jonzac,  
Le 25 MARS 2022

Le Président  
Claude BELOT

**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**  
7 rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,  
la 8<sup>e</sup> Vice-Présidente étant absente,  
le 2<sup>e</sup> Vice-Président : M. Jacky QUESSON